

Questions orales

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LES PROPOS DE M. GÉRIN-LAJOIE AU SUJET DES ACTIVITÉS DE L'ACDI—DEMANDE DE RENVOI AU COMITÉ

M. Walter Baker (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au premier ministre? M. Gérin-Lajoie a déclaré hier que l'ACDI devra rendre au public un compte plus détaillé et plus fréquent de ses activités. Le premier ministre voudrait-il nous dire si cette affirmation signifie que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures déposera à la Chambre l'étude Price-Waterhouse sur la gestion de l'ACDI ainsi que toute la correspondance échangée entre Ottawa et le Kenya au sujet de l'école normale technique du Kenya et du prêt de 2 millions de dollars, et qu'il confirmera les renseignements relatifs au prêt de l'ACDI à Cuba? S'agit-il d'une déclaration de politique et le ministre déposera-t-il ces documents à la Chambre?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je n'ai pas entendu la déclaration de M. Gérin-Lajoie, je ne puis donc dire s'il envisageait ces cas précis; c'est possible, mais je lui demanderai d'y penser.

M. Baker (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire, que je poserai au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Je présume qu'il a bien lu la déclaration de M. Gérin-Lajoie. Pouvons-nous conclure de ces affirmations que le ministre recommandera ou appuiera la constitution d'un comité ou d'un sous-comité chargé d'étudier les activités de l'ACDI et, en particulier, l'aide étrangère?

L'hon. Allan J. MacEachen (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je sais que le comité permanent des Affaires extérieures et de la Défense nationale a proposé que son mandat soit élargi et porte sur la question générale du développement international. Si ce souhait se réalisait, je pense que le mandat du comité, ainsi élargi, comprendrait l'examen des relations économiques entre les pays développés et les pays en voie de développement. C'est d'ailleurs dans cette perspective que j'examine ce mandat. J'aimerais que le comité puisse étudier, discuter et commenter les politiques suivies par le Canada dans le domaine du développement international, qu'il puisse en discuter, faire un rapport à ce sujet et, si possible, faire des propositions sur l'élaboration d'une politique concernant nos relations économiques avec les pays en voie de développement.

[M. Whelan.]

● (1450)

LA FONCTION PUBLIQUE

LA POLITIQUE SALARIALE RÉGIONALE DANS LES MARITIMES—L'ÉMISSION SATIRIQUE DE RADIO-CANADA—LES INTENTIONS DU MINISTRE

M. Leonard C. Jones (Moncton): Monsieur l'Orateur, le président du Conseil du Trésor a-t-il eu connaissance d'une récente émission satirique diffusée par Radio-Canada dans la région atlantique, où l'on dépeignait de façon drôlatique mais exacte la politique de disparité des salaires régionaux appliquée par l'administration fédérale à l'égard de certaines catégories de son personnel de la région atlantique?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (président du Conseil du Trésor): Monsieur le président, je n'ai pas vu cette émission de Radio-Canada.

[Traduction]

M. Jones: Monsieur l'Orateur, le ministre va-t-il tâcher d'obtenir une bande magnétique de cette émission pour l'écouter et nous dire ensuite s'il a l'intention de prendre des mesures pour mettre un terme à la politique de disparité salariale que le gouvernement fédéral applique à l'échelle régionale?

[Français]

M. Chrétien: J'ai déjà expliqué, monsieur le président, la politique du gouvernement à cet égard. Dans certains secteurs on voudrait des politiques régionales, dans d'autres on préférerait des taux nationaux. Je vais m'enquérir auprès de Radio-Canada pour avoir leur point de vue à ce sujet et je l'étudierai.

* * *

[Traduction]

LA SANTÉ

L'HYDRARGYRISME CHEZ LES INDIENS—DEMANDE DE REPRISE DES ANALYSES

M. Wally Firth (Territoires du Nord-Ouest): Monsieur l'Orateur, la dernière fois que j'ai interrogé le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social nous avons parlé d'arsenic, mais aujourd'hui il est question de mercure. Étant donné que la Fraternité nationale des Indiens a fait analyser des cheveux prélevés à Yellowknife, ce qui a permis de constater par exemple une teneur en mercure de 180 millièmes dans le cas d'une fillette de dix ans, et que d'autre part le ministère considère comme dangereuse une teneur en mercure de 60 millièmes, le ministre va-t-il revenir sur sa décision de ne pas procéder à d'autres échantillonnages?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, n'ayant pas entendu la dernière partie de la question, je me demande si l'on ne pourrait pas la répéter.

M. l'Orateur: Le ministre voudrait-il revenir sur sa décision de ne pas effectuer d'autres analyses?

M. Lalonde: Monsieur l'Orateur, je n'ai jamais dit qu'il n'y aurait plus d'analyses. J'ai dit qu'on effectuerait d'autres contrôles dans les cas où ce niveau semblerait dépassé, ou dans ceux où une analyse supplémentaire se justifierait.